

22^e Pèlerinage des Hommes*, Brive – Rocamadour

accompagnement spirituel : Communauté Saint-Martin

* fiancés, mariés, en désir d'enfant, grands-pères, jeunes pros vous êtes chaleureusement conviés...

Jeudi 8, vendredi 9 & samedi 10 mai 2025

Le programme :

Jeudi 8 mai : Rendez-vous à 7h00 aux Grottes de Saint-Antoine
7h30 : Laudes
Marche : Brive – l'Hôpital Saint-Jean (26 Km)
19h00 : messe à l'Hôpital Saint-Jean
20h30 : Dîner et coucher à l'Hôpital Saint-Jean

Vendredi 9 mai : Marche : l'Hôpital Saint-Jean – Martel – Gluges (18 Km)
8h00 : départ
19h00 : Messe à Gluges
21h00 : Veillée

Samedi 10 mai : Marche : Gluges – Rocamadour (15 Km)
8h00 : départ
14h30 : Arrivée au sanctuaire de Rocamadour suivie de la Messe des Familles à 15h00

Les sacs à dos (duvets...) seront acheminés tous les jours de notre point de départ à l'arrivée. Nous vous demandons de prévoir uniquement les pique-niques de vendredi midi et samedi midi.

Ce pèlerinage concerne aussi naturellement les Grands-Pères. Une attention particulière leur est portée, notamment ceux pour qui cette longue marche peut sembler difficile. Une voiture d'assistance est prévue. Pour ceux qui ne peuvent marcher toute la journée, nous avons besoin de chauffeurs pour ce véhicule.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Emmanuel COUDERC ☎ 06.23.74.62.48

Chèque et Bulletin à renvoyer avant le 25 avril à
Emmanuel COUDERC, 45 rue Puget 19100 Brive ou
mail : peledesperes.brive_rocamadour@yahoo.com

Informations Pratiques

Recommandations - Indications

- Il est préférable d'arriver mercredi soir, les pèlerins Brivistes seront heureux de vous accueillir et de vous héberger (**en faire la demande lors de l'inscription**). Vous pouvez aussi vous adresser à l'Hôtellerie du Sanctuaire des Grottes de Saint-Antoine (05 55 24 10 60), vous serez sur place pour le départ.
- Pour ceux qui viennent en voiture, il est préférable de stationner les voitures à Rocamadour et de venir à Brive soit par le train (Rocamadour => Brive) soit par la navette spéciale pèlerin mercredi soir départ 22:00 de Rocamadour (**en faire la demande lors de l'inscription**).
- Pour ceux qui rejoindront le pèlerinage en cours de route, les voitures resteront sur le lieu d'arrivée, une navette est prévue pour le retour au véhicule le dimanche (**en faire la demande lors de l'inscription**) le prix d'inscription minoré tient compte du retour en minibus.

Nuits

A l'Hôpital Saint-Jean (**nuit du 8 au 9 mai**) et à Creyssac (**nuit du 9 au 10 mai**), un logement en dur, dans une auberge, sera possible pour ceux qui le souhaitent (prix en supplément) dans la limite des places disponibles.

Ceux qui souhaitent coucher en dur, voici les coordonnées des lieux, merci de contacter directement :

- L'hôtel de la Bonne Famille (05 65 37 70 38) – 1^{er} soir
- L'auberge de l'Ile (05 65 32 22 01) – 2^{ème} soir

Pour accompagner les célébrations, nous aurons besoin de musiciens, n'hésitez à apporter vos instruments.

Pour les nuits, nous camperons.

Prévoir une tente.

Comment venir au pèlerinage ?

Covoiturage :

Contacter les organisateurs du pèlerinage qui vous mettront en contact avec des chauffeurs,

Départ : Grottes de Saint Antoine, 41 avenue Michelet 19100 Brive

Retour à Brive

Samedi après la messe

Selon les places disponibles dans les voitures des pèlerins brivistes revenant à Brive

BULLETIN D'INSCRIPTION

22° pèlerinage des Hommes Brive – Rocamadour

Prénom : Nom :

Adresse :.....

Tel : email (personnel) :

✓ Participe au pèlerinage dès le

- Jeudi 8, 7h00 à Brive Jeudi 8, 20h30 à l'Hôpital Saint-Jean
 Vendredi 9, 8h00 à l'Hôpital St-Jean Vendredi 9, 19h00 à Creysse
 Samedi 10, 8h00 à Creysse

✓ A besoin d'être pris en charge

- Mercredi 7, 22h00 à Rocamadour (PAF 5€ en plus)
 le vers h . pour retrouver le groupe
 Samedi 10 retour Brive
 Recherche co-voiturage

✓ A besoin d'être hébergé le mercredi 7 mai au soir Oui Non

✓ Participation aux frais :

Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation AFC 2024 pensez à joindre en plus un chèque de 30€ (ordre AFC Corrèze)

- | | | |
|---|-----------------------------|------|
| • | Adhérent AFC | 40 € |
| • | Non adhérent AFC | 50 € |
| • | Partiel (vendredi / samedi) | 35 € |

Chèques à établir à l'ordre de : AFC Corrèze

*Ce montant ne doit en aucune manière être un obstacle à votre participation,
n'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés*